

5 L'admission

Les critères d'admission,
toute personne présentant :

- Un diagnostic de maladie neuro-dégénérative et/ou vasculaire avec
- des troubles psychocomportementaux et
- une situation de crise (dont la prise en charge ne peut plus se faire sur le lieu de vie habituel de la personne et nécessitant d'organiser un répit)

Ne pourront pas être accueillies
les personnes avec :

- une pathologie psychiatrique
- une problématique somatique aigue (origine confusionnelle des troubles)
- l'incapacité d'assurer seules leurs déplacements et leurs transferts

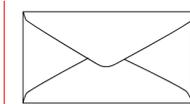
UNITE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE
Service de Soins de Suite
et de Réadaptation « Edith Cavell »

Tél : 03 80 41 81 20

Email : secretariat-ssr@clinique-talant.fr

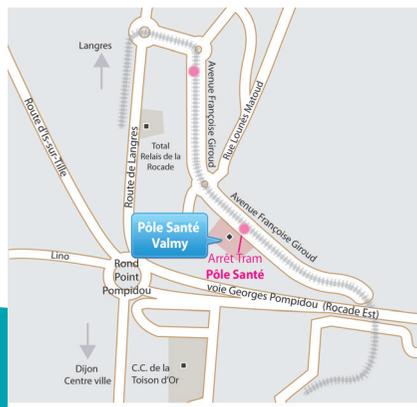


Contact



UNITÉ COGNITIVO-COMPORTEMENTALE

Service de Soins de Suite
et de Réadaptation
«Edith Cavell»



Pôle Santé Valmy
27 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - 21000 DIJON

www.clinique-dijon.fr

PÔLE SANTE VALMY
27 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - 21000 DIJON

**CLINIQUE
MUTUALISTE
BÉNIGNE JOLY**



L'Unité Cognitivo Comportementale

Cette unité, rattachée au Service de Soins de Suite et de Réadaptation, accueille temporairement pour une durée de 1 à 2 mois maximum des personnes souffrant d'une **maladie neuro-dégénérative et/ou vasculaire** et présentant un **état de crise** se manifestant par des **troubles psycho-comportementaux** (productifs ou non).

La prise en charge s'articule autour de trois axes : évaluation, déclinaison d'un projet de soins individualisé, devenir (issue du plan Maladies neuro-dégénératives 2014-2019, mesure 17).

2 L'équipe

L'équipe référente est constituée comme suit :

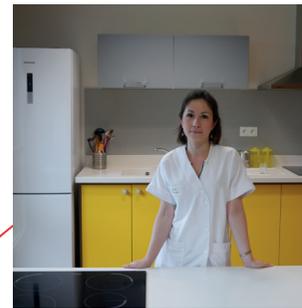
- Un médecin chef de service
- Un médecin psychiatre
- Un neuropsychologue
- Un psychologue clinicien
- Un ergothérapeute
- Un professeur en Activités Physiques Adaptées
- Un Infirmier Diplômé d'Etat
- Un aide soignant ou ASG
- Un agent de service hospitalier
- Une équipe de kinésithérapeutes
- Une diététicienne
- Un conseiller social

1 Les objectifs de prise en charge

- La diminution ou la stabilisation des troubles psychocomportementaux
- La réduction de l'emploi de psychotropes en complémentarité d'une prise en charge non médicamenteuse
- La stimulation des capacités fonctionnelles, cognitives et psycho-sociales des patients
- L'organisation d'un répit pour les aidants ou pour les professionnels de santé.

Selon les besoins
identifiés, peuvent s'ajouter :

- Un orthophoniste
- Un neurologue
- ...



3 L'accueil

La capacité d'accueil de l'Unité Cognitivo Comportementale est de **12 lits, en chambres individuelles.**

L'unité est **sécurisée** et dispose d'un **espace de déambulation** intérieur et extérieur.

Orientation par le médecin généraliste, hospitalier ou coordonnateur. La décision d'admission en Unité Cognitivo Comportementale fait l'objet d'une **concertation pluridisciplinaire.**

4 Le parcours de la prise en charge



Phase d'évaluation :

- Réalisation d'un bilan médical/fonctionnel, neuropsychologique, psychologique et social du patient
- Prise en compte des besoins des aidants

Déclinaison d'un projet thérapeutique individualisé basé sur la mise en avant des ressources du patient :

- Adaptation de la prise en charge cognitive, relationnelle et environnementale
- Adaptation de la prise en charge médicamenteuse
- Mise en place des ateliers de stimulation sur les registres cognitifs, fonctionnels, psychiques et sensoriels
- Ajustement hebdomadaire de la prise en charge du patient lors des réunions pluridisciplinaires
- Réflexion et accompagnement autour du devenir

Rédaction d'une synthèse de la prise en charge transmise aux professionnels assurant la suite de la prise en charge.